

Section 2.—Service postal

La première fonction du service postal canadien est de recevoir, d'acheminer et de distribuer le courrier avec diligence et en toute sécurité. Pour faire face aux demandes, le service postal exploite des centaines de bureaux de poste et utilise les transports par air, par rail, par terre et par eau. Les fonctions connexes du service postal comprennent la vente des timbres et d'autres pièces d'affranchissement, la recommandation des lettres et autres objets, l'assurance des colis, la livraison des colis payables sur livraison et la perception des droits, et les opérations du service des mandats de poste et de la Caisse d'épargne postale. Grâce à ses bureaux disséminés à la grandeur du pays, le ministère des Postes peut aider d'autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions comme la vente des timbres d'assurance-chômage, la perception des primes de rentes sur l'État, la distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et des formules de demande d'emploi à la fonction publique, et l'affichage des avis officiels du gouvernement.

Des bureaux de poste sont établis là où le chiffre de la population le justifie. Les bureaux de poste établis dans les régions rurales et les petits centres urbains cumulent toutes les fonctions d'un bureau urbain. Dans les grandes villes, il existe des succursales postales et des bureaux auxiliaires qui remplissent des fonctions similaires à celles du bureau de poste principal, y compris le service de livraison générale, la location des cases postales et la livraison du courrier.

Les grands bureaux de poste du Canada peuvent se comparer à des usines industrielles complexes et semi-automatisées, car ils sont munis d'un équipement perfectionné et automatique qui comprend des convoyeurs, des plans inclinés automatiques, des trieuses pour les colis et les sacs postaux, des compteurs photo-électriques, des systèmes d'intercommunication, des téléphones dans des galeries de surveillance et des systèmes de diffusion de musique d'ambiance. Le progrès se manifeste aussi à l'extérieur du bureau de poste où l'on rencontre des triporteurs, des distributeurs automatiques de timbres et de nouvelles boîtes postales en plastique aux formes curvilignes.

Le Service d'exploitation du ministère des Postes est organisé en 14 districts dont chacun relève d'un directeur. Ces directeurs régionaux ainsi que les maîtres de poste de Toronto et de Montréal font rapport directement au sous-ministre adjoint des Postes, lequel est chargé de la direction générale du service postal régional. L'exploitation et les fonctions auxiliaires afférentes au service envers le public sont du ressort du maître de poste local qui peut compter sur l'aide technique et administrative de bureaux régionaux établis dans des centres appropriés.

Le Service postal du Canada s'étend depuis Terre-Neuve jusqu'au littoral occidental de l'île Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.), point le plus méridional du Canada, jusqu'aux établissements et missions reculés de l'Arctique. La poste aérienne canadienne assure un service quotidien de plusieurs vols transcontinentaux auquel se rattache un réseau de lignes secondaires et de raccords qui rayonnent en tous sens et sont reliés au réseau postal des États-Unis. Tous les envois de première classe, de huit onces ou moins, sont transportés par avion d'un point du Canada à un autre si la livraison peut ainsi en être accélérée. Pour plusieurs régions de l'arrière-pays, le service aérien omnibus est le seul moyen de communication avec l'extérieur. Les routes aéro-postales et omnibus couvrent environ 46,000 milles. Cependant, le chemin de fer demeure le principal moyen de transport sur longue distance.

Le 31 mars 1965, le nombre de bureaux de poste en activité était de 11,255, répartis comme il suit dans les diverses provinces et territoires: 690 à Terre-Neuve, 106 en Île-du-Prince-Édouard, 782 en Nouvelle-Écosse, 513 au Nouveau-Brunswick, 2,461 au Québec, 2,722 en Ontario, 800 au Manitoba, 1,166 en Saskatchewan, 1,042 en Alberta, 909 en Colombie-Britannique, 20 au Yukon et 44 dans les Territoires du Nord-Ouest. Plus de 9,000 facteurs en uniforme assuraient la livraison à domicile du courrier dans 188 centres urbains. Règle générale, les routes postales rurales sont circulaires et leur parcours moyen est de 26 milles. Quelque 1,169 services auxiliaires transportent le courrier entre les bureaux de poste, les gares, les quais et les aéroports; 1,878 services de relais transportent